

**Présents :** Adrien Alamichel, Pascal Marc, Nicolas Costoux, Florence Lecoq, François-Xavier Besne, Damien Lorieux, Michèle Guérin, Luc Graillot, Marc Cayol, Caroline Fourré, Liliane Fermin.

**Excusé :** Sylvie Nolin, Alan Eliot, Daniel Sorand, Didier Macé.

Président : Adrien Alamichel.

Secrétaire de séance : Liliane Fermin.

Le compte-rendu de la réunion du 30 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

### Sorties

- Le séjour en Martinique organisé par Paul Cléon du 18 au 25 octobre est maintenu.
- Le séjour Lanzarote organisé par Michèle à la même date est annulé.

Michèle va se rapprocher du voyageur pour connaître les possibilités d'organisation de dernière minute au regard du contexte. Plusieurs idées ont été évoquées pour le début d'automne.

- Séjour Ascension 2021 à St Raphael est maintenu.
- Plusieurs sorties expo à St Malo sont programmées. Se référer au calendrier du club.

### Actualités sur les formations en cours

- N1 : Décision de faire un point sur les niveaux restant à finaliser, en lien avec le référent J. Nicolle.
- N2 / N3 : possibilité de finaliser les cursus dans les différentes sorties programmées. Se rapprocher du référent de formation & de l'organisateur de la sortie.
- MF1 : examen prévu en octobre 2020.
- Initiateurs : l'examen était initialement programmé en janvier 2021 cette date a été déplacée courant 2021 mais non encore fixée.

### Objectif formations saison 2020-2021

- N1 : Référent J. Nicolle. Il a été décidé de proposer aux nouveaux arrivants sans diplôme FFESSM une formation unique incluant le N1 scaphandre et un niveau d'apnée (Pass'Apnéiste ou Apnéiste selon progression). De nombreux cadres scaphandre ont pu bénéficier de la passerelle Initiateur Apnée leur donnant toutes les compétences nécessaires. L'objectif de cette décision est d'assurer la pérennité des deux disciplines au club.
- N2 : Référent Hugues Bernard.
- GP : Il a été décidé d'ouvrir une formation GP. Les détails de la formation seront apportés après la réunion technique (non programmée). Un début en Octobre est espéré.
- Initial Initiateur : novembre 2020. En attente des dates du CODEP.
- Apnée : les cours débutants et perfectionnements seront assurés par Luc, Caroline et Pierre, accompagnés par les stagiaires pédagogiques. Il est rappelé, pour les besoins du club pour

aboutir à la formation de cadres apnée, que le passage d'un niveau doit être priorisé (pas de cadre => pas d'apnée).

- Formation secourisme : Référents de formation, Jean Marc Balat, Céline Duval, Gwenola Bouquet. Les objectifs de cette nouvelle équipe sont :
  - Organiser plusieurs sessions en salle de RIFA pour répondre aux besoins des formations Apnée (dès le niveau apnéiste) et Scaphandre (dès le N2).
  - Proposer une séance de recyclage RIFA aux personnes formées depuis plusieurs années.
  - Organiser une formation PSC1 / ANTEOR (en lien avec nos voisins du 78).
- Plongée Jeunes : Référent Harold Montaudouin. **NOUVEL HORAIRE : mercredi 17h30 – 19h30.** Les cadres Scaphandres et Apnées souhaitant rejoindre l'équipe d'Harold pour animer peuvent le contacter directement. Les objectifs de ce créneau sont de proposer au jeune public une diversité sportive, technique et culturelle d'activités en lien avec la FFESSM.
- PSP : Référent Pascal Andraud. En attente de l'ouverture de la fosse, CM met à disposition le vendredi soir 3 lignes de 50m durant les 2h. La PSP pourra donc disposer de deux heures consécutives en troisième ligne.

A ce jour aucune information sur la réouverture de la fosse n'a été annoncée, il est donc prudent de planifier les formations pour la saison complète dans les fosses d'Île de France ou des sites naturels de Saint- Malo, Beaumont, La Graule ...

4 séances plongées sont prévues à la fosse d'Antony, samedi 12 septembre (apnée) et samedi 17 octobre (scaph 1h PN2, une heure GP).

**Le stage du permis B96.** Cette formation étant nécessaire au club pour les sorties, 12 personnes se sont inscrites. L'examen se déroulera à Morancez sur une journée.

### **Occupation des bassins 2020 - 2021**

Le tableau sera mis sur le site et un affichage sera mis en place sur la porte local matériel ainsi que sur la porte du bureau.

### **Manifestations**

**Forum des associations du 5 et 6 septembre.** Malgré le manque d'animation locale sur le site nous avons enregistré une trentaine de demande. Des rendez-vous ont été pris pour la réunion d'information le 15 septembre. Nous avons également plusieurs demandes par internet.

### **Réunion d'information du 15 septembre à l'odyssée des nouveaux arrivants**

Les référents d'activité et membres du CD sont missionnés par le Président pour participer à cette réunion. Les encadrants peuvent s'ils le souhaitent y assister. Au regard du contexte, en fonction de la météo, Adrien présentera succinctement le fonctionnement général du club en extérieur. En fonction du nombre de participants, les visiteurs seront dispersés en petits groupes pour assurer la distanciation sociale.

### **Vie du Club**

#### ***C'Chartres Métropole Subaqua***

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE*

*926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*

*Complexe aquatique L'ODYSSÉE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – [www.scc28.fr](http://www.scc28.fr)*



Il est rappelé que les mineurs doivent utiliser les vestiaires collectifs dédiés à leur tranche d'âge, même en cas de pratique avec un parent.

**Le projet associatif est rédigé pour l'olympiade 2016 à 2020, il sera réédité par FX en janvier 2021 quelques modifications seront nécessaires.** Les référents d'activités peuvent se rapprocher dès maintenant de FX pour collecter les données statistiques nécessaires.

### **Assemblée Générale Elective 7 novembre 2020 MPT les petits clos à Chartres**

Présentation du rapport moral du Président, compte-rendu des activités de l'année, l'élection des membres du Comité Directeur pour une nouvelle olympiade. Une seule liste complète pour le moment.

Rappel : 3 procurations par personne maximum, tous les membres doivent être à jour de leurs cotisations.

Assemblée Générale Codep 28 => 10 octobre à Chartres

Assemblée Générale Comité Centre FFESSM => 20 novembre à Tours

Assemblée Générale Nationale => 3 et 4 octobre à Aix les Bains

Assemblée Générale Nationale Elective à Lyon => 27 et 28 mars à Lyon

### **Tour de table**

### **Projet de formation de CAH**

Dans le cadre du développement du Projet Commun de Recherche (PCR) lancé par le club, le SCC a fait une demande de subvention auprès de la FFESSM pour former des Plongeur Archéologue 1 au CAH (Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie) classe B. Cette qualification est obligatoire pour réaliser des missions de travaux subaquatiques, dont l'archéologie fait partie. 2 250€ ont été attribués. Il a été décidé que cette somme serait répartie pour des PA1 MF1 (T. François, P. Guyot, P. Bihouée) & les PA1 de -40 ans (D. Lorieux). B. Rasinger s'est proposé pour les prises de vues subaquatiques, opérations qui rentrent dans le cadre du CAH dans ce contexte. Donc pour que nous soyons en conformité, il est retenu également pour cette formation.

**Hygiène des matériels** : Pascal s'est proposé pour travailler sur un système simplifié pour la désinfection des détendeurs. Elle sera en place pour les baptêmes des nouveaux arrivants et au plus tard le 11 octobre. Le Comité valide l'achat des petites fournitures nécessaires.

Le Président demande à toutes les personnes possédant leurs matériels personnels de bien vouloir les utiliser (PMT et détendeur). Les étapes de désinfection prenant un peu de temps, les matériels club devront prioritairement être utilisés par les débutants.

Liliane rencontre des difficultés pour les réservations de la salle de l'odyssée. Personne à la fosse pour confirmer les demandes. A ce jour nous n'avons pas de salle.

**Prochaine réunion mercredi 4 novembre 20h à Champhol.**

### ***C'Chartres Métropole Subaqua***

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE*

*926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*

*Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr*

